

### Mission :

Regrouper les organismes et les individus oeuvrant dans le domaine de la musique dite de concert. Promouvoir la musique de concert auprès des instances gouvernementales et des communautés locales, nationales et internationales. Travailler au développement, à la consolidation et à la cohésion du milieu musical professionnel québécois.

**Valeurs** Le CQM valorise une approche humaniste et appuie toutes ses actions sur les valeurs suivantes :

**Être proactif** - maintenir une vigie, être prêt à agir, proposer des actions et des directions claires.

**Être rigoureux** - faire preuve d'intégrité, de transparence, d'exactitude et de précision dans toutes les interventions du CQM. S'appuyer sur des données probantes dans les prises de décisions.

**Être solidaire** - servir l'intérêt commun et respecter les droits de chacun en étant équitable, impartial et non partisan.

### Orientations :

- 1- Consulter et se concerter avec les membres.
- 2- Contribuer au développement du milieu des musiques de concert.
- 3- Communiquer efficacement.

### Vision :

Le CQM représente un point de connexion central, pertinent et significatif, connu et reconnu comme tel par tous et chacun des musiciens et organismes musicaux professionnels du Québec. Il est une ressource essentielle pour ses membres et un acteur incontournable du domaine des arts.

| ENJEUX                                | OBJECTIFS STRATÉGIQUES  | AXE 1<br>CONCERTER  | AXE 2<br>REPRÉSENTER   | AXE 3<br>DÉVELOPPER   | INDICATEURS   |
|---------------------------------------|---|---|--|---|---|
| <b>1. MAINTENIR L'UNITÉ DU MILIEU</b> |   |   |  |   |   |
| 1.1 Communication aux membres         | D'ici, 2021, améliorer la connaissance que les membres ont du CQM, de ses services, de ses actions de représentation et de ses activités. | Évaluer les outils de communication et la connaissance des membres du CQM. Consulter les membres sur les mécanismes de communication à mettre en place. | Déterminer le contenu des infos à communiquer aux membres.   | Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication qui s'adresse aux membres et qui tient compte de la présentation des divers contenus à communiquer | Nombre et comparaison des résultats des sondages effectués  |
| 1.2 Développement du membership       | D'ici 2021, augmenter de 50% les adhésions au CQM en s'assurant de la représentativité des secteurs des musiques spécialisées.            | Consolider les liens avec chacun des secteurs musicaux.   | Assurer la représentativité et l'équité en évaluant les ratios de membres à atteindre pour chaque secteur musical. | Élaborer un plan de recrutement basé sur des stratégies annuelles.  | Nombre de membres : rétention et nouveaux   |
| 1.3 Concertation du milieu            | D'ici 2021, consulter les membres sur des enjeux du milieu jugés prioritaires.  | Consulter les membres sur une base annuelle. Identifier les catégories de membres, les secteurs musicaux et les partenaires pour chacun des enjeux.     | Transmettre les résultats des consultations auprès des instances concernées.                                       | Assurer l'intégration des résultats de la concertation aux services et aux activités du CQM.  | Nombre d'enjeux prioritaires qui ressortent des consultations.<br>Nombres de consultations en lien avec les enjeux. |

| ENJEUX  | OBJECTIFS STRATÉGIQUES  | AXE 1 CONCERTER  | AXE 2 REPRÉSENTER   | AXE 3 DÉVELOPPER  | INDICATEURS   |
|---|---|--|---|---|---|
| <b>2. ASSUMER UNE IDENTITÉ FORTE</b>  |   |  |   |   |   |
| 2.1 Maintenir et développer l'expertise du CQM  | D'ici 2021, instaurer un processus de veille auprès des membres et des partenaires afin de demeurer au fait de l'évolution du milieu.   | Collecter et partager l'information auprès des membres et des partenaires.                                 | Maintenir des liens stratégiques avec des organismes du milieu culturel et les partenaires.                                     | Informer, former et saisir des opportunités de perfectionnement pour les employés et les membres du CA.   | Utilisation du mécanisme de veille. Nombre de formations dispensées auprès des employés et des membres du CA touchés. |
| 2.2 Positionnement du CQM   | D'ici 2021, démontrer publiquement la pertinence du CQM comme ressource incontournable du milieu des arts.  | S'assurer de l'appui des membres dans les prises de position publiques.                                    | Se prononcer publiquement régulièrement sur des dossiers pour lesquels le CQM détient une expertise ou des données pertinentes. | Intégrer une stratégie de positionnement dans le plan de communication.   | Nombre de prises de parole publique et de sollicitations médiatiques.   |
| 2.3 Collaboration et partenariat  | D'ici 2021, avoir à son actif au moins 6 activités réalisées en collaboration avec des partenaires aux objectifs communs.   | Identifier les objectifs, les activités et les services du CQM qui sont communs à ceux de nos partenaires. | Maintenir des liens stratégiques avec des organismes du milieu culturel et des partenaires.                                     | Inscrire au plan d'action du CQM des actions à réaliser en complémentarité avec des partenaires.  | Nombre de collaborations ayant apporté une valeur ajoutée aux activités du CQM.                                       |
| 2.4 Communications aux partenaires et au grand public pour la promotion des musiques spécialisées | D'ici 2021, contribuer à la promotion des musiques de concert auprès des instances gouvernementales et des communautés régionales, provinciales, nationales et internationales. | S'assurer de la participation des membres dans les activités de promotion des musiques spécialisées.       | Développer des liens, répondre à l'appel et interpeller les médias et les partenaires.  | Développer des mécanismes et des stratégies de communication pour rejoindre les partenaires et le grand public visant la promotion des musiques spécialisées. | Nombre d'actions ayant contribué à la promotion des musiques spécialisées.  |

| ENJEUX                                       | OBJECTIFS STRATÉGIQUES  | AXE 1<br>CONCERTER                                       | AXE 2<br>REPRÉSENTER   | AXE 3<br>DÉVELOPPER  | INDICATEURS  |
|--|---|--|--|--|--|
| <b>3. ASSURER LA CONTINUITÉ DES SERVICES</b> |   |  |  |  |  |
| 3.1 Évaluation et évolution des services     | D'ici 2021, maximiser l'offre de services du CQM dans le respect de tous les aspects de sa mission et de sa capacité financière.                              | Évaluer les services offerts et les besoins des membres. | Rechercher du financement, des opportunités, des collaborations et des partenariats. | Viser l'évolution des services dans les plans d'action annuels et pluriannuels.  | Nombre de services offerts et achalandage des clientèles.  |
| 3.2 Organisation du travail                  | D'ici 2021, mettre en œuvre une organisation du travail et une gestion des ressources humaines et financières optimales pour l'atteinte des objectifs du CQM. |  |  | Élaborer des outils de gestion : plan d'action, descriptions de tâches, politique de condition de travail, base de données, etc. | Nombre d'outils de gestion élaborés, implantés et évalués. |
| 3.3 Capacité financière                      | D'ici 2021, augmenter le budget du CQM de 25%.  | Créer un comité de financement                           | Recherche de financement, autonome, public et privé.                                 | Élaborer une stratégie de financement.   | Augmentation des revenus de l'organisme.                   |